

PREFECTURE HAUT- RHIN

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 53 - NOVEMBRE 2013

SOMMAIRE

| Préfecture du Haut- Rhin | |
|--|---|
| Direction des actions et des moyens de l'Etat (DAME) | |
| Arrêté N°2013316-0011 - Arrêté portant délégation de signature à M. Jean-Pierr | e |
| CONDEMINE, Sous- Préfet de Mulhouse, chargé de la suppléance du Préfet du | |
| Haut- Rhin le 14 novembre 2013 | |



PREFECTURE HAUT- RHIN

Arrêté n °2013316-0011

signé par M. le Préfet du Haut- Rhin

le 12 Novembre 2013

Préfecture du Haut-Rhin Direction des actions et des moyens de l'Etat (DAME) Bureau de la réforme de l'Etat et de l'organisation administrative

Arrêté portant délégation de signature à M. Jean-Pierre CONDEMINE, Sous-Préfet de Mulhouse, chargé de la suppléance du Préfet du Haut-Rhin le 14 novembre 2013



PREFET DU HAUT-RHIN

Direction des Actions et des Moyens de l'État Bureau de la Réforme de l'État et de l'Organisation Administrative AO

ARRETE

N° 2013 316 - 0011 du 12 novembre 2013 portant

délégation de signature à M. Jean-Pierre CONDEMINE, Sous-Préfet de Mulhouse, chargé de la suppléance du Préfet du Haut-Rhin le 14 novembre 2013

LE PREFET DU HAUT-RHIN

Chevalier de la Légion d'Honneur Officier de l'Ordre National du Mérite

- **VU** la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34,
- **VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 45, attribuant de droit, en cas d'absence ou d'empêchement, l'exercice de la suppléance du Préfet au Secrétaire Général de la Préfecture,
- VU le décret du 31 janvier 2013, paru au J.O. du 1^{er} février 2013, portant nomination de M. Vincent BOUVIER, Préfet du Haut-Rhin, installé dans ses fonctions le 18 février 2013,
- **VU** la circulaire n°110110 du 24 juin 2011, fixant les règles applicables en matière de suppléance des fonctions préfectorales,
- **CONSIDÉRANT** l'absence simultanée du Préfet du Haut-Rhin et du Secrétaire Général de la Préfecture le 14 novembre 2013,

ARRETE

Article 1^{er}: M. Jean-Pierre CONDEMINE, Sous-Préfet de Mulhouse, est chargé d'assurer la suppléance du Préfet du Haut-Rhin le 14 novembre 2013.

Article 2: Délégation de signature est donnée à ce titre à M. Jean-Pierre CONDEMINE, en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département, à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

Article 3: Le Secrétaire Général de la Préfecture et le Sous-Préfet de Mulhouse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré dans le recueil des actes administratifs et affiché dans les locaux publics de la Préfecture pendant une période de deux mois.

Fait à Colmar, le 12 novembre 2013 Le Préfet,

Signé :

Vincent BOUVIER